

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

DÉCISION

numéro MLDC_240809_099

portant sur

ATTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ ESQUISS MARQUAGE ROUTIER DE L'ACCORD- CADRE RELATIF AUX TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE

Le Maire de la Commune de Lodève,

VU le Code de la commande publique, et en particulier les articles L.2123-1, R.2123-1 1° spécifiant que lorsque le montant des prestations était inférieur au seuil de cinq-millions-cinq-cent-trente-huit mille euros Hors Taxes (5 538 000 € HT), il est fait recours à une procédure adaptée ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L.2122-22 dont l'alinéa 4°,

VU la délibération n°MLCM_200710_02 du Conseil municipal du 10 juillet 2020 par laquelle le Conseil municipal délègue au Maire la prise de décision prévue à l'article susvisé,

VU l'appel public à la concurrence publié le 14 juin 2024 relatif à la conclusion d'un accord-cadre, mono-attributaire, relatif aux travaux de signalisation horizontale,

CONSIDÉRANT les offres remises à la collectivité dans le cadre de cette procédure,

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse des offres,

DÉCIDE

- **ARTICLE 1** : De conclure un accord-cadre, mono-attributaire, relatif à des travaux de signalisation horizontale avec la société Esquiss Marquage Routier, pour un montant maximum de vingt-cinq-mille euros Hors Taxes (25 000 € HT) pour la période initiale, sachant que le montant sera identique pour chaque période de reconduction,

- **ARTICLE 2** : De préciser que l'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un an reconductible tacitement jusqu'à son terme et que le nombre de période de reconduction est fixé à trois, chacune d'un an, portant la durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, à quatre ans,

- **ARTICLE 3** : De préciser que les droits et les obligations de chacune des parties sont définis dans l'acte d'engagement annexé à la présente décision,

- **ARTICLE 4** : De préciser que la dépense correspondante est inscrite au budget principal, section de fonctionnement, chapitre 011, article 615231,

- **ARTICLE 5** : De dire que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240809-lmc112485-AR-1-

1
Date de télétransmission : 09/08/24
Date de publication : 16/08/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Fait à Lodève, le neuf aout deux mille vingt-quatre,

Le Maire
Gaëlle LEVEQUE



Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT

	Objet	TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE
	Mode de passation	Procédure adaptée ouverte
	Type de contrat	Accord-cadre
	Prix	Prix unitaires
	Variantes	Sans
	PSE	Sans
	Avance	Sans
	Clause sociale	Sans
	Clauses environnementales	Sans

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	4
2 - Identification du co-contractant.....	4
3 - Dispositions générales	6
3.1 - Objet.....	6
3.2 - Mode de passation	6
3.3 - Forme de contrat	6
4 - Prix	6
5 - Durée de l'accord-cadre	6
6 - Paiement	6
7 - Nomenclature(s).....	7
8 - Signature	8
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS.....	10

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : MAIRIE DE LODEVE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Madame Gaëlle LEVEQUE

Ordonnateur : Madame Gaëlle LEVEQUE

Comptable assignataire des paiements : Monsieur Pierre HOUVENAGHEL

La maîtrise d'œuvre sera assurée par le maître de l'ouvrage lui-même.

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Travaux et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	SABATER RUDDY
Agissant en qualité de	GÉRANT ASSOCIÉ

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

engage la société **ESQUISS MARQUAGE ROUTIER** sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	ESQUISS MARQUAGE ROUTIER
Adresse	ZAE MALPASSET - 11 RUE SAUTAROCHE - 34560 VILLEVEYRAC
Courriel	esquiss34@gmail.com

Numéro de téléphone	04 67 78 20 27
Numéro de SIRET	450 435 060 00022
Code APE	4299Z
Numéro de TVA intracommunautaire	FR 354 504 350 60

Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

- du groupement solidaire
- solidaire du groupement conjoint
- non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement ¹, sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
TRAVAUX DE SIGNALISATION HORIZONTALE

Fourniture et mise en œuvre des produits de marquage au sol routiers

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini(e) comme suit :

Maximum HT
25 000,00 €

Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

5 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	ESQUISS MARQUAGE ROUTIER
Prestations concernées	SIGNALISATION ROUTIERE
Domiciliation	CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC ROUSSILLON
Code banque	13485
Code guichet	00800
N° de compte	08008417404

Clé RIB	93
IBAN	FR76 1348 5008 0008 0084 1740 493
BIC	CEPAFRPP348

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur ¹ :

- un compte unique ouvert au nom du mandataire ;
- les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45233221-4	Travaux de marquage routier

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

8 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement ¹

**RUDDY
SABATER**

Signé numériquement par RUDDY SABATER
DN : C=FR, O=ESQUISSE MARQUAGE ROUTIER,
OU=594356600022, CN=RUDDY SABATER, SN=
SABATER, G=RUDDY, SERIALNUMBER=
a04191f1bb6e4a5ec07c58dc69a00a06ca609b,
OID.2.5.4.97=45043506000022
Raison : je suis l'auteur de l'engagement
Emplacement :
Date : 2024.07.08 09:02:25+0200
Foxit PDF Reader Version: 2024.2.2

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur, habilité par la délibération en date du

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....
- La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....
- La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

(1) Mention facultative dans le cas d'un dépôt signé électroniquement

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

membre d'un groupement d'entreprise

sous-traitant

A
Le

Signature ¹

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Totaux				